

<http://www.snetap-fsu.fr/Circulaire-fonction-publique-sur.html>



Circulaire fonction publique sur le harcèlement sexuel et moral

- Les Dossiers - Santé et Sécurité au Travail -

Date de mise en ligne : jeudi 27 mars 2014

Copyright © Snetap-FSU - Tous droits réservés

[Cette circulaire](#) du 4 mars 2014 précise les nouvelles dispositions applicables aux délits de harcèlement sexuel et moral prévues par la [loi n°2012-954 du 6 août 2012](#) relative au harcèlement sexuel et leur impact dans les trois versants de la fonction publique.

Outre les sanctions des comportements de harcèlement et les mesures de protection des victimes, elle rappelle également que les situations de souffrance liées à ces agissements au sein de l'administration rendent impérieuse, en amont, la mise en oeuvre de mesures préventives.